

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 169 (Rect)

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 13 QUATER

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« , jusqu'au consommateur final, font apparaître »

le mot :

« successifs font apparaître, jusqu'au consommateur final, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.